AT 2022 - 103

République Française

Commune de DOMLOUP,
Département d'Ille-et-Vilaine, Arrondissement de Rennes

ARRETE du Maire de DOMLOUP
Portant réglementation d'interdiction de la circulation « Route de Montgazon »

Le Maire de la Commune de DOMLOUP

Vu le Code Général des Collectivités Locales, notamment ses articles L2212-1 et suivants ;
Vu le Code de la Route ;
Vu les arrêtés formant le règlement général de police de la commune ;
Considérant que des travaux de curage du réseau d'eaux usées nécessitent de modifier les conditions de circulation sur la route de Montgazon.
Vu la demande de l'entreprise LEBLANC Environnement ;
Vu l'intérêt général ;

- ARRETE –

Article 1er :

Du lundi 7 novembre 2022 jusqu'au mercredi 9 novembre 2022, la circulation des véhicules est interdite de jour comme de nuit sur la " Route de Montgazon" à Domloup. Cette disposition ne s'applique toutefois pas aux riverains, quand la situation le permet.

La fourniture, la pose et la maintenance de la signalisation seront assurées par les soins de l'entreprise LEBLANC Environnement.

Article 2 :
La gendarmerie de Châteaugiron est chargée du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

Article 3 :
Le Maire de Domloup, le Directeur Général des Services de Domloup, le Chef de Brigade de Gendarmerie de Châteaugiron, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché sur les lieux et publié au registre des arrêtés de la Mairie de Domloup.

Article 4 :
Le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rennes qui devra, sous peine de forclusion, être enregistré au Greffe de cette juridiction, dans un délai de deux mois à compter de l'affichage de la présente. Il est également possible de former un recours gracieux ou un recours hiérarchique. Ces recours maintiennent le délai de recours contentieux s'il est lui-même formé dans le délai de deux mois courant à compter de l'affichage de la décision contestée.

Fait à DOMLOUP, le 28 octobre 2022
Le Maire
Jacky LECHÂBLE

MAIRIE DE DOMLOUP
35 (Ille-et-Vilaine)